

Bordereau attestant l'exactitude des informations - TOULOUSE - 3102 - Documents comptables
(B-S) - Dépôt le 09/05/2025 - 12576 - 2023 B 00911 - 948 557 723 - 2 AMIS

*Ce chiffre conforme à
 Mougnat 29/4/25*

Imprimé 2033A du 28/11/2024

2033 A - BILAN SIMPLIFIÉ

Formulaire néant

ACTIF		Exercice clos en N		
		Brut 1	Amortissements - Provisions 2	Net 3
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	010	012	
	Autres	014	016	
Immobilisations corporelles		028	030	1 560
Immobilisations financières (1)		040	042	50
Total I (5)		044	048	1 610
Actif circulant				
Stocks	Matières premières, approvisionnements, en cours de production	050	052	
	Marchandises	060	062	
Avances et acomptes versés sur commandes		064	066	1 285
Créances (2)	Clients et comptes rattachés	068	070	
	Autres (3)	072	074	840
Valeurs mobilières de placement		080	082	
Disponibilités		084	086	5 813
Charges constatées d'avance		092	094	
Total II		096	098	7 938
Total général (I + II)		110	112	9 548
PASSIF				Exercice N NET
Capitaux propres				
Capital social ou individuel				500
Écarts de réévaluation				
Réserve légale				
Réserves réglementées				
Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants				
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice				-2 099
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
Total I				-1 599
Provisions pour risques et charges				
Total II				154
Dettes (4)				
Emprunts et dettes assimilées				
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Fournisseurs et comptes rattachés				
Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA)				
Comptes courants d'associés				8 090
Autres dettes				3 057
Produits constatés d'avance				
Total III				11 147
Total général (I + II + III)				9 548

Renvois							
(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195	
(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice	182	
(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice	184	

*Catrine Carfano a
 l'original 29/4/25*

Imprimé 2033B du 28/11/2024

2033B - COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE

Formulaire néant

Exercice N

A - RÉSULTAT COMPTABLE

Produits d'exploitation

Ventes de marchandises		dont export et livraisons intracommunautaires		209		210	
Production vendue	biens			215		214	
	services			217		218	67 068
Production stockée (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)						222	
Production immobilisée						224	
Subventions d'exploitation reçues						226	
Autres produits						230	
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)						232	67 068

Charges d'exploitation

Achats de marchandises (y compris droits de douane)						234	35 155
Variation de stock (marchandises)						236	
Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)						238	
Variation de stock (matières premières et approvisionnement)						240	
Autres charges externes		dont crédit bail :	mobilier		immobilier	242	27 929
Impôts, taxes et versements assimilés			(dont taxe professionnelle		243)	244
Rémunérations du personnel						250	5 467
Charges sociales						252	304
Dotations aux amortissements						254	312
dont amortissement du fonds de commerce en application de l'article 39, 1-2°, al.3 du CGI						255	
Dotations aux provisions						256	
Autres charges	(dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger		259)	262
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260			
Total des charges d'exploitation (II)						264	69 167

1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)

270 -2 099

Produits et charges divers

Produits financiers						(III)	280
Produits exceptionnels						(IV)	290
Charges financières						(V)	294
Charges exceptionnelles	(Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)		347)	(VI)
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)		348			
Impôts sur les bénéfices						(VII)	306
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)						310	-2 099

B - RÉSULTAT FISCAL						1		2		
Reporter le bénéfice comptable colonne 1, le déficit comptable colonne 2						312		314	2 099	
Réintégrations										
Rémunérations et avantages personnels non déductibles						316				
Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles						318				
Provisions non déductibles						322				
Impôts et taxes non déductibles						324				
Divers, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		Écarts de valeurs liquidatives sur OPC	248		330				
Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'options			(Part de loyers dispensés de réintégration)	249		251				
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						998				
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						999				
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime								997		
Déductions										
Entreprise nouvelle (art. 44 sexies)						986		342		
Zone franche urbaine (art. 44 octies A)						987				
Zone restruct. défense (art. 44 terdecies)						127				
Zone revitalisation rurale (art. 44 quindecies)						138				
Reprise d'entreprise en difficulté (art. 44 septies)						981				
Jeune entreprise innovante (art. 44 sexies O A)						989				
Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)						991				
Bassins urbains à dynamiser – BUD (art. 44 sexdecies)						992				
Investissements et souscriptions outre-mer						344				
Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies)						345				
Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)						993				
Divers, dont :	Créance due au report en arrière du déficit						346		350	
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies)						655			
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies A)						643			
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies B)						645			
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies C)						647			
	Déduction exceptionnelle (art 39 decies D)						648			
	Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)						641			
	Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)						990			
Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)						649				
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS						Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	352	354	2 099	
Déficits										
Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)						356				
Déficits antérieurs reportables : (Entreprises I.S. seulement)								360		
dont imputés sur le résultat :										
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS						Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	370	372	2 099	

**SAS 2 AMIS
6 PASSAGE DE LA MARGERIDE
31770 COLOMIERS**

RCS DE TOULOUSE 948557723

**Procès-Verbal des délibérations de l'Assemblée Générale Extraordinaire
29/04/2025**

Les associés de la société SAS 2 AMIS, Société par actions simplifiées au capital de 500 € se sont réunis en Assemblée Générale ordinaire, 6, Passage de la Margeride – 31770 Colomiers sur convocation de la gérance.

Sont présents:

- Monsieur Afif BOUGHAZI, propriétaire de 255 actions.
- Monsieur Moussa Bahri LANSAB, propriétaire de 245 actions.

L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Ordre du jour

- Lecture du rapport de la gérance,
- Approbation des comptes de l'exercice clos au 31/12/2023 et quitus à la gérance et affectation du résultat de l'exercice,
- Pouvoir pour l'accomplissement des formalités.

1^{ère} Résolution

La gérance donne lecture du rapport de la gérance.

L'Assemblée générale décide au titre de l'exercice en cours, que Monsieur Afif BOUGHAZI n'a perçu aucune rémunération en sa qualité de Président.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

2^{ème} Résolution

L'Assemblée générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le déficit de l'exercice s'élevant à 2 099 € en report à nouveau.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

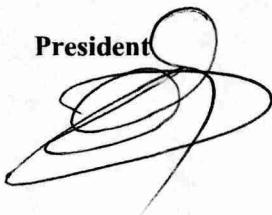
3^{ème} Résolution

L'Assemblée générale donne tout pouvoir aux porteurs de copies ou d'extrait du présent procès-verbal pour remplir formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Pas d'autres questions à l'ordre du jour, la séance est levée

Président



**SAS 2 AMIS
6 PASSAGE DE LA MARGERIDE
31770 COLOMIERS**

RCS DE TOULOUSE 948557723

**RAPPORT DE GESTION DE LA GERANCE A L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE
DU 29/04/2025**

Chers associés,

Conformément à la loi et aux statuts, on se réunit en Assemblée Générale Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre Société durant l'exercice clos le 31 décembre 2023 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

On donnera toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

- Situation et évolution de l'activité de la Société au cours de l'exercice

On vous présente en détail les comptes annuels que nous soumettons à votre approbation et qui ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

L'exercice clos le 31 décembre 2023, sur 11 mois a permis de réaliser un chiffre d'affaires de 67 068 €.

Le résultat d'exploitation s'élève à - 2 099 €

Les achats de marchandises s'élèvent à 35 155 €.

Les autres achats et charges externes s'élèvent à 27 929 €.

Les rémunérations du personnel et charges sociales s'élèvent à 5 771 €.

Les dotations aux amortissements s'élèvent à 312 €.

RESULTATS - AFFECTATION

- Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan et compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un déficit de 2 099 € qu'il convient d'affecter en report à nouveau.

Après affectation, les capitaux propres de l'entreprise s'élèvent à - 1599 €.

En application de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé qu'aucune distribution de dividendes n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

CONVENTIONS VISEES à l'article L 223.19 du code du commerce.

Président

